

Médiathèque départementale de Seine-et-Marne

RENCONTRES & FORMATIONS

NUMÉRIQUE ET MÉDIATION SOCIALE



Accompagner les usagers dans leurs

Du
27/05
⌚ 09h
au
28/05/2021
⌚ 17h

igne

📍 Rue Jean-Baptiste Colbert, 77350 Le Mée-sur-Seine (<http://maps.google.com/maps?q=Rue%20Jean-Baptiste%20Colbert+77350+Le%20M%C3%A9e-sur-Seine>)

📞 01 60 56 95 00

👤 Département de Seine-et-Marne

SESSION COMPLETE

Contexte

Alors que 100% des démarches administratives devraient être accessibles en ligne d'ici 2022, et que de plus en plus de services sont proposés sous des formes dématérialisées, la fracture numérique reste un frein majeur pour de nombreux citoyens.

Les bibliothèques, espaces publics ouverts à tous, en font l'expérience quotidienne : demandes d'accompagnement

ment aux démarches en ligne, d'aide à la prise en main de l'outil informatique... Les sollicitations ne manquent pas, et peuvent interpeller les professionnels qui voient les besoins évoluer et leur cœur de métier se réinventer.

Comment accompagner ces nouveaux besoins, sans se trouver en difficulté ni sortir de ses missions ?

Objectifs

- Connaître le contexte et les enjeux de la dématérialisation des démarches administratives.
- Se situer, en tant que bibliothécaire et en tant qu'institution, dans son environnement : rôle du bibliothécaire, connaissance de son champ d'action et de ses limites, positionnement de la bibliothèque, connaissance des partenaires experts de la médiation sociale.
- Connaître les outils et les ressources pour accompagner les publics dans ces démarches.

Contenu

Alternance de contenus théoriques, d'expérimentations pratiques, et de retours d'expérience au sein du groupe.

- Evolution des services publics et dématérialisation.
- Inégalités face au numérique : illectronisme et e-exclusion.
- Rôle du bibliothécaire : posture, périmètre et limites.
- Partenariats : avec qui travailler et pour quoi ?
- Outils et ressources : présentation et expérimentation.

Intervenante

- Julie Brillet, bibliothécaire formatrice.

Public

- Bibliothécaires (salariés et bénévoles).

Nombre de places

- 12 pour formation en présentiel / 10 personnes si formation hybride.

